



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 5 FÉVRIER 2024

Délibération n° D-2024-8

Finances - Tarifs 2024 de la fête foraine

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :
le 30/01/2024

Publication :
le 09/02/2024

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Florence VILLES

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Madame Valérie VOLLAND, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL

Excusés :

Monsieur Guillaume JUIN, Madame Mélina TACHE.

Direction des Finances

Finances - Tarifs 2024 de la fête foraine

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Il est proposé d'adopter, les tarifs municipaux applicables en 2024 pour la fête foraine.

Ces tarifs relèvent du budget principal, ils ont été calculés en fonction d'un taux moyen d'augmentation de 5%.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter l'ensemble des tarifs de la fête foraine de l'année 2024, figurant dans le tableau annexé.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Florence VILLES

Jérôme BALOGÉ



DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (FOIRES - MARCHES - COMMERCE ET DIVERS)

	TARIFS EN VIGUEUR POUR 2024 (TTC)	POUR MEMOIRE TARIFS 2023 (TTC)
A - ATTRACTIONS ET CONFISEURS - NORON (Fête foraine)		
A.1 - Stationnement des métiers pendant toute la fête foraine		
A.1.1 - Type Grand Huit - forfait	1 130,00	1 076,00
A.1.2 - Type Tournant et Karting, auto-tamponneuse, scooter, grande roue, balancier - forfait	650,00	598,00
A.1.3 - Manèges enfantins, carrousel, attractions, palais du rire, palais des glaces, labyrinthe - forfait	380,00	300,00
A.1.4 - Boutiques, petits métiers, stands de jeux, autres attractions - le mètre linéaire (ml)	11,00	10,50
A.1.5 - Coups de poing, coups de pieds, massettes, métiers volants - l'unité	50,00	
A.2 - Branchements électriques pendant toute la fête foraine		
A.2.1 - Moins de 16 ampères / Monophasé - petits stands avec simple branchement (barbe à papa, petite pêche aux canards...)	74,00	70,00
A.2.2 - Moins de 30 ampères / Triphasé	206,00	196,00
A.2.3 - 30 à 60 ampères	357,00	340,00
A.2.4 - plus de 60 ampères	429,00	408,00
A.2.5 - Tout branchement en dehors de la période 5 jours avant et 3 jours après la fête foraine par jour	20,00	19,00
A.3- Emplacement lieu de vie		
A.3.1 - Forfait emplacement lieu de vie (fête foraine, forfait) dans la limite de 3 caravanes - séjour limité 5 jours avant et 3 jours après la fête foraine	81,00	77,00
A.4 - Participation forfaitaire par métier forain à la location et l'installation d'un transformateur	65,00	61,00
A.5 - Participation forfaitaire par métier forain au traitement des déchets ménagers	32,00	30,00

R E D E V A N C E S E T D R O I T S O D P